

Sciences humaines et sociales - mention psychologie - spécialité psychologie clinique et psychopathologie

RNCP9039 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124g
Code(s) ROME	K1104, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I

<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

- 1 - Expertise clinique et psychopathologique (adulte et enfant)
- 2 - Conseil & relation d'aide
- 3 - Recherche

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences associées sont : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

1- Cerner l'environnement familial, social de la personne et identifier la nature des difficultés

Prendre en compte la subjectivité du patient et gérer la dynamique intersubjective

Mettre en place le suivi le mieux adapté au patient (en terme de méthode et d'outil)

Faire passer et interpréter des tests psychologiques

Etablir des bilans psychologiques

2 -Mettre en place et animer des accompagnements thérapeutiques individuels ou collectifs

Proposer et instaurer un cadre qui soit adapté aux contextes d'action

Animer des groupes de parole

Analyser, évaluer les besoins de la personne ou du groupe

Mener des actions d'information, de conseil, de sensibilisation sur des thématiques particulières et auprès de différents publics

3 - Concevoir, diriger et réaliser des enquêtes et recherches

Déterminer les méthodes de recueil et d'analyse de données

Interpréter les données et formaliser les résultats obtenus

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaître les fondamentaux des différentes approches cliniques et pathologiques (analytique, systémique, ethno psychanalytique, Thérapies Cognitivo-Comportementales, neuropsychologique...) et les différentes méthodes associées

Connaître le fonctionnement psychique individuel ou de groupe

Connaître les spécificités psychopathologiques des différents publics (adultes, enfants, personnes âgées)
Actualiser en permanence ses connaissances et méthodes
S'adapter aux contextes, aux individus auprès desquels il intervient
Travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires
Faire preuve de créativité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- structures d'accueil de la petite enfance privées ou publiques (crèches, haltes garderies, maternités, services de pédiatrie, de néonatalogie, école des parents, relais accueil de la petite enfance handicapée, maisons vertes, CAMPS) ;
- Centre Hospitaliers Spécialisés ;
- Centres Médico-Psychologiques,
- cadre juridique (expertise, médiation et aide aux victimes),
- dispositifs médico-psychologiques pour les accidents et catastrophes naturelles (cellules d'urgence) et l'aide humanitaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologues cliniciens intervenant en Centre Hospitalier Spécialisé, en institution éducative ou pédagogiques (centre d'accueil etc.),
 - Psychologues de l'enfance (IMP etc.), de l'adolescence ou de l'adulte
 - Psychologues travaillant en libéral.
 - Psychologues spécialisés dans les interventions en institution.
 - Formateurs de travailleurs sociaux.
 - Enseignant /chercheur (carrières universitaires de l'enseignement et de la recherche si poursuite d'études en Doctorat en Lettres et Sciences Humaines, mention psychologie).
- Cette spécialité de master prépare d'une part les étudiants à l'exercice professionnel de la psychologie et de la psychopathologie clinique et à l'activité de recherche.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Titre de psychologue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 311 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 835
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	8 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loin°84-52 modifiée sur l'enseignement supérieur) :
50% Enseignants-chercheurs en psychologie 50% professionnels psychologues

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Non

COMPOSITION DU JURY — VAE

oui

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.up.univ-aix.fr/psycli>

<http://www.up.univ-aix.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9039/>